

PRESTATIONS NATIONALES 2011 en matière d'activités sociales et culturelles :**Le SNAP vous livre son point de vue :**

La Commission Nationale de Gestion des Activités Sociales et Culturelles (sous le nom barbare de C.N.G.A.S.C.) s'est réunie le 12 janvier dernier pour décider de l'utilisation des 22 millions d'euros dont elle dispose pour mettre en place des prestations durant l'année 2011.

**1/ DISPARITION DES PRESTATIONS SUIVANTES et HARO sur les FAMILLES :**

- garde d'enfants de moins de 3 ans,
- garde périscolaire,
- centres aérés.



Le moins que l'on puisse dire, nos collègues chargés de famille, sont dans le collimateur !

Ou est la solidarité ?

Ces 3 prestations, qui dans certains cas, pouvaient être cumulatives sont remplacées par une aide forfaitaire de 360 € ou 310 €, selon vos revenus.

A titre d'exemple, une famille qui bénéficiait de la prestation « garde d'un enfant de moins de 3 ans », à raison d'une moyenne de 22 jours de garde par mois à 5€ de remboursement par jour soit 110€ mensuel et 1320€ annuel, (plafond de 1830€ cumul de garde d'enfant) se verra attribué 360€, et plus de garde périscolaire, plus de centre aéré !

Pour le SNAP, nous condamnons fermement cette régression en terme de prestations proposées.

Certains syndicats prétendent défendre les valeurs de la famille ; le moins que l'on puisse dire, c'est que leur vote n'est pas en concordance avec leurs idéaux, déclarations et principes !

**2/ UNE DOTATION DE 170 € / COLLEGE :**

Le SNAP aurait souhaité que cette dotation soit modulée en fonction des revenus de chacun, dans un Esprit de Solidarité.

**3/ MOYENS AUX COMITES D'ETABLISSEMENT :**

Toujours pas l'annonce de la moindre aide en direction des comités d'établissement, pourtant chargés de mettre en œuvre les prestations nationales, sans personnel supplémentaire.

Le National décide, les C.E. doivent mettre en œuvre, le tout avec **ZERO MOYEN !**

Le DG en personne avait évoqué la possibilité d'utiliser une partie de la dotation dont dispose la CNGASC, pour les C.E. afin de traiter les prestations décidées. Le DG répondait ainsi à une des revendications intersyndicales suite à la grève du 9 novembre

Il semblerait que les « gestionnaires en charge » de la CNGASC soient sourds, y compris à ce que peut dire ou proposer le Directeur Général ...

Pour le SNAP, il est urgent de reconduire, sur 2011 et 2012, les moyens qui avaient été alloués aux C.E. en 2010.

Gouverner c'est prévoir, et, pour le SNAP, il ne suffit pas seulement de décréter des prestations, il faut aussi réfléchir à leur mise en œuvre et à leur gestion !!!

**et toujours le silence complet pour nos aînés : Retraités... et futurs retraités !****Ou est la solidarité ?**